

Altviller

N° 5

Décembre 96

E d i t o

Voici que tout à coup, dans notre monde inquiet, éclate la joie de Noël, les chants, la fête familiale.

Un climat nouveau se crée. La violence se transforme en douceur, la tristesse en joie, l'inquiétude en espérance. Les isolés reçoivent des visites. Les soucis sont oubliés.

Que la douceur de Noël soit pour chacun d'entre nous un signe de Paix et d'Amour.

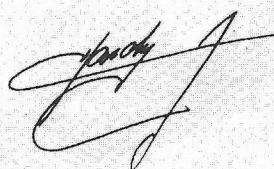
Que la joie de Noël se prolonge en famille, dans la commune et dans le monde, pour le plus grand bonheur des Hommes.

Que l'année nouvelle apporte à chacune et chacun de vous le Bonheur qu'il espère.

Bonne et heureuse année 1997.

Que la Paix ne soit plus un vain espoir mais une réalité dans la fraternité des peuples.

Frohe Weihnachten und ein glückliches neues Jahr !



Le Maire les Adjointes et les Conseillers municipaux **vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 1997**



La traditionnelle cérémonie de Présentation des Voeux aura lieu cette année le vendredi 3 janvier 1997, à 20 heures, au Foyer. Vous y êtes cordialement invités.

Sommaire

Edito.....	p 1
Les voeux.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
A.S.C.A.....	p 5
U.S.L.A.....	p 5
Chorale.....	p 6
Etre pompier à Altviller.....	p 7
Association Notre-Dame du Rosaire.....	p 7
Infos pratiques.....	p 8

Informations communales

Etat-civil 1996

Naissances :

Philippe MATHIEU
Pierre MULLER
Morgane POIRIER

Mariages :

Jean-Marc COCHENET et Floriane MUYS
Eric MUTHS et Sylvie GUERBER
Jean-Marc SCHWARTZ et Eliane DERU

DECES :

Dierk CLAUSSEN
Marie DERU, née BALLEVRE
Bernadette MULLER, née BORSATO

Nouvelle Mairie

L'Entreprise BATI-TP a réalisé les travaux de branchements (eau, électricité, téléphone...) et d'évacuation des eaux de la nouvelle mairie .

Nous avons profité de l'occasion pour refaire la conduite d'évacuation des eaux usées et pluviales de l'église. Cette conduite était en effet obstruée et posait problème en cas de fortes pluies. Le coût de l'opération est de 85 200 F.

Coupes communales

Une coupe de 192 m³ dans la parcelle 7 (Richstuden) et de 16 m³ dans la parcelle 3 (Liebusch) est programmée.

Les réservations peuvent se faire en mairie aux heures de permanence ou directement à la Maison Forestière de Valmont (tél : 03.87.92.88.44).

Travaux d'élagage

Le Conseil municipal lors de sa réunion du 30 novembre 1996 a décidé de faire procéder à un élagage et un nettoyage des arbres de la place de la Mairie, du domaine marial et des calvaires au bout de la rue de l'église et près du court de tennis. En effet, des branches mortes jonchent le sol après chaque coup de vent et présentent un danger pour les passants . C'est l'entreprise Lehnard de Saint-Avold qui a été retenue avec un devis de 21 013 F.

A propos du déclassement d'un chemin communal

L'impasse de Rouffiac se prolonge entre les immeubles Seiwert et Friderich par un étranglement d'environ 2 m de large .

Cette portion, entre les deux propriétés, n'a jamais été aménagée et débouche sur une propriété privée.

Pour éviter que ce cul-de-sac ne devienne une décharge, les riverains ont proposé à la commune d'acquérir la parcelle en question d'une contenance totale de 0 a 99 ca.

Le Conseil municipal, dans sa réunion du 23 mai 1996, a donné son accord à cette vente . Comme le veut la loi, une enquête, en vue de déclasser cette partie de la voirie publique, a été ouverte en mairie et un commissaire-enquêteur a été nommé.

Le registre d'enquête n'a été consulté que par très peu de personnes. Néanmoins , le jour de la clôture, une pétition défavorable au projet a été remis au commissaire-enquêteur. Dans ses conclusions celui-ci a cependant émis un avis favorable au projet de déclassement du terrain et de sa distraction du domaine public pour l'inclure dans le domaine privé de la commune.

Considérant

- que le terrain incriminé n'a pas été cédé mais vendu,
- que ce sentier constitue une impasse puisqu' il débouche sur des parcelles privées, donc qu'aucun passage n'est possible,
- qu' aucune extension dans cette zone n'est prévue et que de toute façon la jonction éventuelle avec l' infrastructure existante est possible par l'impasse de Bully-lès-Mines où la largeur est suffisante. Le Conseil municipal, lors de sa séance du 31 octobre 1996, autorise le maire à déclasser cette portion de voie communale et à poursuivre la procédure d'aliénation.

N e i g e e t v e r g l a s

Le mauvais temps en hiver, c'est quand même dans l' ordre des choses. Et il est juste de rappeler ici que le déblaiement des trottoirs, à l'inverse du salage des chaussées, n' incombe pas à la collectivité, mais aux riverains. Le principe légal est même d' une extrême simplicité : chacun nettoie devant chez soi et tout le monde en profite.

Pourtant il semble que ce réflexe civique autrefois bien assimilé soit de plus en plus dilué.

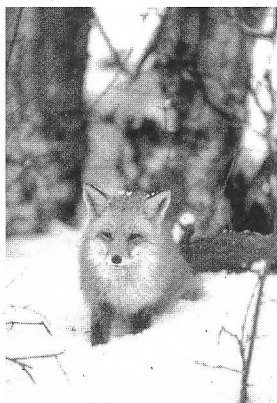
Les « yaka » et « yz'onka » sont nettement plus à la mode.

Faisons tous, SVP, un petit effort qui aura de grandes conséquences pour l' ensemble de la communauté.

Fête des Anciens

Le traditionnel banquet des Anciens, en association avec la commune de Lachambre, aura lieu au Foyer d'Altviller, le dimanche 23 février 1997.

La chasse communale



La chasse en Alsace - Moselle est régie par des dispositions relevant du droit local, lequel vient de connaître une évolution très récente (Loi n° 96-549 du 20 juin 1996). La superficie de la chasse communale est de 444 ha, 66 a et 65 ca. La commune est chargée d'administrer la chasse sur son ban au nom et pour le compte des propriétaires.

Le produit de la chasse leur revient. Mais, si les 2/3 des propriétaires, possédant les 2/3 des superficies, le désirent, ce produit peut être abandonné à la Commune. Dans ce cas cet argent est intégralement reversé à la Caisse d'Assurance - Accidents Agricole de la Moselle et cette somme est déduite de la Taxe foncière non bâtie. Les propriétaires d'Altviller ont opté pour cette solution.

Les chasses communales sont généralement concédées par bail de 9 ans à des particuliers ou à des associations et soumis à un cahier des charges strict. La nouvelle période d'attribution va du 2 février 1997 au 1er février 2006.

Le Conseil municipal pouvait comme l'y autorise la loi, l'attribuer soit par adjudication, soit la relouer au preneur actuel par un bail passé de gré à gré.

Lors de la réunion du 4 octobre 1996, les conseillers municipaux ont décidé à la majorité (une voix contre et deux abstentions) de l'attribuer à l'actuel preneur, la Société « Chasse et Loisirs », dont le siège est à Seingbouse et dont le président est M. Albert Ludmann. Le prix de la location a été fixé à 10 000 F par an. (Prix indexé sur le prix de blé-fermage.)

Nouvelle Mairie, les marchés sont attribués

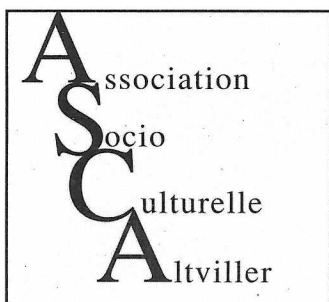
Le marché pour l'attribution des travaux de construction de la nouvelle mairie a été passé par appel d'offres ouvert.

Il se compose de 13 lots. Les entreprises adjudicataires sont les suivantes:

Lot 1 Gros oeuvre	S.A.E.E. Sator de Scy-chazelles	1 180 018,06 F
Lot 2 Charpente	La Charpente Artisanale d'Altviller	98 813,61 F
Lot 3 Couverture - Zinguerie	La Charpente Artisanale d'Altviller	149 455,96 F
Lot 4 Menuis ALU. -Serrurerie	Alufey de Lorquin	70 260,11 F
Lot 5 Menuiserie PVC	Wiedeman- Jasalu de Metz	120 257,50 F
Lot 6 Plâtrerie Isolation	Durand de Hombourg-Haut	204 519,51 F
Lot 7 Menuiserie intérieure	Rucho d'Altviller	122 569,39 F
Lot 8 Carrelage - Faïence	Terra-Mos de Stiring-Wendel	61 928,10 F
Lot 9 Peinture - revêtem.murs	Majcen de Saint-Avold	95 381,33 F
Lot 10 Revêtem. de sols	Appel de Folschviller	63 791,37 F
Lot 11 Plomberie - Sanitaire	Pilchen de Morhange	46 370,70 F
Lot 12 Chauffage VMC	E.T.A. de Folschviller	132 318,34 F
Lot 13 Electricité	Sertel de Montigny-les-Metz	156 903,01 F

Le montant total des travaux est donc de 2 502 587 F T.T.C. Ces prix sont fermes et non révisables. Les travaux seront exécutés dans un délai de 12 mois à compter de la date fixée pour l'ouverture du chantier. Nous ne pensons pas commencer avant le printemps.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS



Activités

- Peinture le lundi à 20 h 00
- Ping-pong le mardi, jeudi et vendredi à 18 h 00
- Tennis pendant toute l'année
- Mercredi récréatif à 14 h 00
- Gymnastique le mercredi à 20 h 00
- Le club des aînés le jeudi à 14 h 00
- Art floral 1 fois par mois le jeudi à 20 h 00

La fête du village : une réussite

Les 12, 13 et 15 octobre dernier, vous étiez finalement très nombreux à suivre les manifestations que nous vous proposons pour la fête du village. Les jeunes ont apprécié la soirée Karaoke du samedi pendant laquelle ils ont chanté devant un écran d'environ 8 m². Le dimanche les nombreux enfants présents ont pu faire des courses de moto ou s'amuser dans le château gonflable. En ce qui concerne l'enterrement de la Kirb, nous voulions mettre en scène un véritable jugement. Pour cela, nous avons réalisé six costumes pour la cour et un "Kirwe Remi" d'une hauteur d'environ trois mètres ! Bien entendu les jurés ont décidé que "Remi" devait être mis à mort par le feu. La soirée fromage de tête a terminée ce long week-end. Nous espérons que tout cela vous a beaucoup amusé et nous passons le relais au club épargne qui organisera les festivités de l'année 97.

Union sportive Lachambre-Altviller

Le repas fut copieux et bon !

"Variety Club" su mettre de l'ambiance !

Les participants furent satisfait !

Bref,.....La soirée fut réussie !

Mais,.....Quelle soirée ?

Celle de l'Union Sportive Lachambre-Altviller voyons !

En effet, à la suite des parutions dans la presse locale (R.L.), à la cinquantaine de lettres adressées aux Mairies, Présidents d'Associations, Sponsors, etc, aux contacts personnels (amis et connaissances), 78 personnes se sont senties concernées par la vie d'un club de leur village. C'est de tout coeur que le comité et les joueurs de l'Union Sportive Lachambre-Altviller remercient leur fidèles supporters, en espérant qu'ils continueront à les soutenir durant le reste de la saison.

Les résultats sportifs de la mi-saison :

Equipe A : 1ère au classement dans le groupe H de la 3ème division avec 28 buts marqués et 2 buts encaissés.

Equipe B : avec beaucoup de panache, l'équipe est sur la bonne voie pour remonter la pente.

Altviller

C horale

Nom : Chorales de Lachambre-Altviller et Récré-a-Sons

Vocations : Animer messes dominicales et produire concerts de chants et chansons divers dans les deux villages et environs.

Note pour le premier trimestre 96/97 : Très bien

Pas mal pour un premier bulletin ! C'est vrai que depuis la rentrée de septembre, les choeurs ont fait vibrer les coeurs. Regardez plutôt :

- Début octobre première messe animée musicalement par des jeunes. A l'initiative de Joseph Picq, Marcel Senser et Raoul Mertens des séances de répétitions ont permis de mettre sur pied une belle messe fort appréciée. Pensez-donc : un accordéon, une basse, guitares, xylophone, synthé, batterie, flûte traversière, cor, clarinette et violon... Et tous, utilisés par des jeunes de nos deux villages. Bravo la jeunesse, on en redemande.

- Concert des "Petits Chanteurs de Bar le Duc" le samedi 26 octobre 1996.

Là aussi, les églises de Lachambre et d'Altviller furent remplies pour entendre ces jeunes voix de "cristal" qui, venues de Meuse, ont envahi les nefs et nos coeurs grâce à une qualité et à la pureté de leur timbre. Logés dans les familles, ils ont animé la soirée du samedi et la messe du dimanche 27 octobre. Beau succès pour une idée inédite.

- Sainte Cécile : fêtée comme à son habitude avec animation de la messe, apéritif chanté et repas sympathique.

Une preuve finalement qu'avec de l'imagination et des efforts visant à toujours créer l'originalité, les gens ne sont pas forcément des "autruches" comme on a pu le dire.

- En projet : Un concert en commun avec plusieurs autres chorales de notre région... Mais nous en reparlerons. Et puis pour Noël, la Chorale chantera chez les malades d'Hospitalor.



Etre pompier à Altviller

Les stages de formation, c'est bien . Ensuite, il faut mettre ses connaissances en pratique ! C'est en présence de Monsieur le Maire que les Pompiers d'ALTVILLER ont effectué, dimanche 27 octobre, leur manoeuvre de fin d'année à la ferme Lavannier.

Le thème :

- 1) Extinction d'un feu à proximité de matériel agricole par l'Equipe "Etablissement".
- 2) Sauvetage du fermier, ainsi que de quelques "volontaires" par une ouverture au deuxième étage du bâtiment à l'aide du lot de sauvetage.

Ce n'est pas sans appréhension que certains se trouvèrent harnachés et suspendus dans le vide à quelques 7 mètres de hauteur... Mais l'efficacité de l'Equipe "Sauvetage" leur permit de retrouver rapidement "le plancher des vaches". La manoeuvre fut clôturée au Dépôt d'Incendie par un vin d'honneur, au cours duquel les "victimes" amatrices de sensation forte se sont remises de leurs émotions, et ont pu discuter avec les pompiers des nouvelles techniques de Sauvetage.

Sensibilisation dans les écoles

Samedi 16 novembre, 8 pompiers se sont rendus à l'Ecole pour simuler une intervention, nécessitant l'évacuation des enfants par les membres du Corps Enseignant. Une information fut donnée sur les différents extincteurs, et la manière de s'en servir en cas d'incendie. Par ailleurs, les enfants eurent droit à un exposé sur les Devoirs du Sapeur-Pompier.

De quoi susciter, peut-être, des vocations ?

A ssociation Notre-Dame du Rosaire

Nous sommes à la veille de l'année 97 , qui met en route le jubilé de l'an 2000. Cette année sera également l'année consacrée à St.MARTIN. Aussi avons nous préparé avec la collaboration du Père Louis Barbier une sortie à Tours où nous visiterons la tombe de St.MARTIN ainsi que les châteaux de la Loire.

Baptisé à vingt-deux ans, Martin quitta l'armée et devint disciple de Saint Hilaire de Poitiers. Il fonda Ligugé, le premier monastère de la Gaule. Devenu évêque de Tours, il entreprit l'évangélisation des campagnes du centre de la Gaule. Il fut l'un des saints les plus populaires d'Europe occidentale.

Notre traditionnel repas de fin d'année fut encore une fois une belle réussite puisque plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées pour évoquer leurs souvenirs. L'après-midi a été superbement animé par des membres du "club des aînés" de l'A.S.C.A qui nous ont proposés des sketches appréciés par tous.

I n f o s p r a t i q u e s . . .

Les permanences en Mairie

Lundi : 14 h 00 à 15 h 00 / 19 h 00 à 20 h 00

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 15 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15

Service des cartes grises

Sous-préfecture de Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Tous les mercredis de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Tous les vendredis de 9 h 00 à 11 h 00

Quelques n° de téléphone utiles et urgents

Mairie : 03 87 92 06 54

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : Service adm. 03 87 92 69 73

E.D.F. - G.D.F. : Service dépannage 03 87 04 73 35

Presbytère : Foyer Notre Dame : 03 87 92 12 92 (Père Barbier)

"Altviller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 200 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy

Rédacteur des articles municipaux : François Hardy et Jean-Luc Henrion

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles.

Maquettiste : Sébastien Albert